



Mercredi 06.02.13 | 46e année | No 4

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Délégué-e aux personnes âgées

La Ville vient de créer un poste de 40% pour suivre la situation des personnes âgées. Est-ce bien un poste attractif? Oh que oui! Au vu des postulations reçues, les tâches et les compétences demandées suscitent bien des vocations.

Pourquoi en avons-nous besoin au sein de l'administration? Il y a déjà tant d'associations et d'institutions dédiées aux personnes âgées. En effet, et elles sont très actives et accomplissent un travail énorme. La Ville n'entend nullement les doubler. Par contre, la communication entre ces acteurs et l'administration peut être améliorée, des lacunes comblées, le contexte politique doit être mieux analysé et d'éventuelles stratégies communales élaborées.

Développer la qualité de vie en ville doit inclure les intérêts et les besoins très variés des personnes âgées: par exemple en termes de logement, d'accès aux transports publics, d'itinéraires sans obstacles, mais pourvus d'endroits de repos, de services de proximité, etc.

Environ 20% de notre population a dépassé les 65 ans et se caractérise surtout par la grande diversité des situations. Je me réjouis que l'administration puisse bientôt compter sur un-e spécialiste en charge de ce domaine si complexe, passionnant et nécessaire.

*Christine Gaillard
Directrice de la santé et des affaires
sociales*



Le Conseil communal est prêt à envisager toutes les propositions pour implanter une auberge de jeunesse à Neuchâtel.

Auberge en quête de lieu

Le Conseil général a accepté hier les différents crédits relatifs au service de l'eau et le programme d'entretien du domaine public 2013 ainsi que divers aménagements sur la route de Pierre-à-Bot. Avant de s'attaquer à son ordre du jour, le Conseil communal a répondu à une question sur l'auberge de jeunesse de Neuchâtel.

En début de séance, le Conseil communal devait répondre à deux questions d'actualité: l'une du groupe PLR à propos du retrait du projet de construction d'une auberge de jeunesse à Neuchâtel et l'autre du groupe PopVertsSol relative à la convention collective de travail, CCT Santé 21.

Dans le cadre du projet de construction d'une auberge de jeunesse

prévue à la rue de l'Ecluse, la Ville de Neuchâtel s'était engagée par une subvention d'investissement de 700'000 francs et un cautionnement à hauteur de 1,8 million au maximum. Le groupe PLR souhaitait savoir quelles dépenses avaient été consenties dans ce projet. « Sur les 700'000 francs votés, la Ville de Neuchâtel a versé en 2009 60'000 francs à la Fondation "Au Suchiez". Nous espérons en récupérer une partie, sachant que le reste a été utilisé pour des études », a indiqué Thomas Facchinetti, directeur du Tourisme. Et de souligner: « Ce qui importe, c'est qu'une auberge de jeunesse voie le jour à Neuchâtel. Nous sommes prêts à envisager toutes les propositions. Nous allons lancer un appel à projets. »

Pas de CCT21

Le groupe PopVertsSol, lui, demandait au Conseil communal de livrer son appréciation politique quant à la nécessité de faire appliquer la CCT21 à tous les travailleurs du domaine de la santé dans notre canton. « La question PopVertsSol n'aura pas de réponse du Conseil communal ce soir, car cela ne fait pas partie du domaine de gestion de la commune », a lancé Fabio Bongiovanni, président du législatif. Cette annonce a engendré une suspension de séance pour permettre au Bureau de plancher sur la question. Résultat: le Conseil communal ne s'est pas exprimé sur le sujet. L'assemblée s'est ensuite attaquée à son ordre du jour (voir en pages 8 et 9). (ak)



3

Neuchâtel compte 33'390 habitants, selon les chiffres du recensement annuel de la population.



4

La Cie Tape'nads danse présente une nouvelle création du 7 au 17 février au Théâtre du Concert.



5

La première édition du Salon de vins naturels aura lieu du 8 au 10 février au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

Publicité

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres

Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

 **fiduciaire**
Pointet sa

NEUCHÂTEL – Rue J.-J.-Lallemand 5
(près des Jeunes-Rives) tél. 032 724 47 47

www.mandataires.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

• **DÉCLARATIONS D'IMPÔTS**

- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières
- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions

BUREAU DE COURTAGE INDEPENDANT

NITERC SERVICES

Jean-Paul Cretin

*Pour toutes vos assurances
conseil global et personnalisé*

j-p.cretin@bluewin.ch

Beau-Site 18
2014 Bôle

Portable 079 206 94 03
Tél. + Fax 032 842 42 48



Dans ce numéro

Battements d'ailes

Laura Rossi, chorégraphe, et Cédric Liardet, musicien, se retrouvent sur scène au Théâtre du Concert pour une création commune. Ce spectacle mêle la danse et l'accordéon.

Page 4

Deux giratoires à Pierre-à-Bot

Le Conseil général a adopté lundi soir sans opposition un crédit d'un peu plus d'un million de francs destiné à la construction de deux giratoires sur la route de Pierre-à-Bot. Ces aménagements doivent permettre de faire face au développement économique et démographique du quartier nord de Neuchâtel.

Page 8

Soutien au TGV



Le Conseil général a approuvé lundi à l'unanimité une résolution interpartis pour le maintien de la ligne de TGV Berne-Neuchâtel-Pontarlier-Paris.

Page 9

100 ans



La ville de Neuchâtel compte cinq centenaires. Parmi eux, la Neuchâteloise Françoise de Dardel, qui a fêté le 8 janvier son 100^e anniversaire. Portrait.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 13 février 2013.



La Ville de Neuchâtel publie les chiffres de son recensement annuel de la population



Les nouveaux logements prévus dans le secteur des Cadolles contribueront à l'attrait de la ville de Neuchâtel.

Neuchâtel continue de séduire

« La ville de Neuchâtel a encore gagné des habitants », indique le Conseil communal dans un communiqué paru mardi. Au 31 décembre 2012, elle comptait 33'390 personnes, ce qui correspond à une augmentation de 108 âmes par rapport à l'année précédente (33'282 au 31 décembre 2011). Depuis 2003, la population de Neuchâtel est en hausse constante.

En dix ans, la ville de Neuchâtel a gagné 1'824 habitants. Sa population a crû de plus de 5% durant cette période. « L'arrivée sur le marché de nouveaux logements dont l'implantation a été favorisée par une politique active de densification de l'espace urbain, et l'amélioration constante de la qualité de vie sont pour beaucoup dans cette progression régulière du nombre d'habitants recensés à Neuchâtel », estime le Conseil communal.

Dans les chiffres

A la fin du mois de décembre, 33'390 habitants demeuraient en ville de Neuchâtel. Cet accroissement global de 108 personnes se traduit par une diminution des ressortissants suisses de 179 et une augmentation

des ressortissants étrangers de 287 provenant de 132 pays. Par ailleurs, les chiffres du recensement annuel de la population révèlent une diminution des citoyens neuchâtelois de 25, des Confédérés de 154, des ressortissants extra-européens de 64 et une augmentation des ressortissants de l'Union européenne de 351. « Ces statistiques ne prennent pas en

« Le Conseil communal se réjouit de ces chiffres et y voit le résultat d'une politique dynamique en matière de construction de logements »

compte les personnes au bénéfice de permis d'une validité de moins d'une année », rappelle l'exécutif. Parmi sa population, la ville de Neuchâtel compte cinq personnes centenaires (voir interview en page 16).

Nouveaux logements

« Le Conseil communal se réjouit de ces chiffres et y voit le

résultat d'une politique dynamique en matière de construction de logements. La qualité des infrastructures et la richesse de l'offre culturelle, sportive et sociale de même que les centres de compétences industrielles et universitaires de la place sont sans doute à l'origine de l'attrait que la ville a continué d'exercer l'année passée sur la population », constate le Conseil communal. Reconnaisant envers les Confédérés et les étrangers qui choisissent de s'établir à Neuchâtel, il entend poursuivre ses efforts dans différents domaines dans le respect du développement durable. Il intensifiera notamment sa politique en matière de mobilité, qui vise à favoriser l'usage des transports publics, dans l'optique d'améliorer la qualité de vie au sein de la cité.

Par ailleurs, de nombreux nouveaux logements arriveront sur le marché en 2013 notamment dans le secteur des Cadolles et des Draizes. L'ouverture du bâtiment Microcity et de la manufacture Panerai à Pierre-à-Bot ne manqueront pas de créer quelques centaines d'emplois. Ces différents points incitent le Conseil communal à l'optimisme.

 La compagnie Tape'nads danse présente sa nouvelle création à la Maison du Concert

La danse rencontre l'accordéon

Le Théâtre du Concert accueille du 7 au 17 février la dernière création de la Cie Tape'nads danse. Baptisé «Battements d'ailes», ce spectacle allie danse et accordéon. Laura Rossi, chorégraphe et Cédric Liardet, accordéoniste, racontent sur scène l'histoire de la solitude, de rencontres ratées ou comment le manque de communication éloigne les gens les uns des autres.

«J'ai été écouté Cédric en concert. En le voyant jouer avec son accordéon, j'ai eu envie de monter un spectacle avec lui et son instrument», relate Laura Rossi. Les deux artistes ont déjà travaillé ensemble dans d'autres spectacles, mais c'est la première fois qu'ils créent eux-mêmes une pièce en commun.

Manque de communication

«Une fable faite de rencontres et de solitude. Deux êtres qui se cherchent, qui se croisent, qui s'esquivent et qui au détour d'un étal de légumes finiront peut-être par se trouver»: c'est ainsi que la Compagnie Tape'nads danse présente sa dernière création. La danseuse et l'accordéoniste seront en interaction directe sur scène. «Cédric Liardet est partie prenante de la dramaturgie», précise Laura Rossi. Les deux artistes inter-



Laura Rossi et Cédric Liardet se retrouvent sur scène au Théâtre du Concert pour une création qui mêle la danse à l'accordéon. • Photo: Marc-Olivier Schatz

prêteront deux personnages, qui manquent de se rencontrer. «Dans notre société, le manque de communication est à l'origine d'une certaine solitude. Les gens passent les uns à côté des autres, sans se prêter attention», détaille Laura Rossi. Les artistes ont tout de même ajouté une touche d'humour et d'optimisme au spectacle en symbolisant une rencontre entre deux poireaux. Réunis, les

deux légumes auront une belle vie ensemble.

En live sur scène

«Cette pièce s'adresse autant aux amateurs de danse que de musique», relève la chorégraphe. Cédric Liardet, connu pour faire partie du groupe des Rambling Wheels, jouera de l'accordéon en live sur scène. «Cet instrument amène une rondeur, une fluidité

et une énergie dans le mouvement. C'est tellement puissant d'avoir Cédric qui joue à mes côtés», s'exclame la chorégraphe. Cette puissance est telle que la danseuse doit calmer le jeu du mouvement pour que l'ensemble soit équilibré: il en ressort une création d'une grande fluidité. Le fait que le musicien joue directement sa musique sur scène plutôt que sur une bande-son apporte une dimension supplémentaire au spectacle.

Une collaboration de A à Z

Les deux artistes ont créé ce spectacle ensemble. Ils ont cogité chacun de leur côté, avant de réunir leur travail. «Cédric m'a fait une proposition de musiques. J'ai écouté les différents morceaux pour créer les mouvements», précise la chorégraphe. Les protagonistes racontent la même histoire au travers de la musique et de la danse. «Battements d'ailes est une mise en images et en musique d'une histoire qui joue sur le décalage du temps qui passe, entremêlant ainsi flashback et réalité», résume la Cie Tape'nads danse. (ak)

«Battements d'ailes»: du 7 au 9 février et du 14 au 16 février à 20h30 et les 10 et 17 février à 17 heures au Théâtre du Concert. Réservations au 032 724 21 22. Programme complet sur www.maisonduconcert.ch.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil). Jusqu'au 28 février, exposition temporaire «Je vous aime encore plus sur votre portrait» Rousseau ou le culte de l'image. Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 17 février, exposition «1500-1900. La collection des arts plastiques».



Vendredi 8 février à 20h15, concert autour du Ruckers. «Lettre sur la musique française», en collaboration avec la Bibliothèque publique et universitaire, dans le cadre du tricentenaire de la naissance de J.-J. Rousseau. Mardi 12 février à 12h15, mardi du musée. «Donateurs et collection». Visite commentée et ciblée de l'exposition «1500-1900. La collection des arts plastiques» par Nathania Girardin, doctorante à l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Depuis le 1^{er} janvier, la Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 17 février, exposition «Les Fantômes des collections».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 20 mai, exposition «Supra 100 Le temps suspendu». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Mercredi 13 février à 12h30 et 14h15, «Le lynx et le chat sauvage», film de Eric Dragesco, présenté par le réalisateur.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 10 février, exposition «Tell(e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz», caricatures de Jules Stauber. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 février, exposition «La petite sirène» d'Albertine Mermet et Jeanne-Marie Bortolini. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition «Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard», ouvert tous les jours de 9h à 17h.

Galerie C (espl. Léopold-Robert 1), jusqu'au 16 février, exposition «Le temps suspendu», de Etienne Krähenbühl, en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 21 février, exposition Superamas/Phase 3/Technique et sentiment. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

Divers

Lyceum Club Neuchâtel (rue des Beaux-Arts 11), lundi 11 février à 20h15, conférence de Denise de Rougemont «Fernand Morel, artiste peintre neuchâtelois et sculpteur atypique».


L'actualité culturelle

Rheinische Philharmonie Koblenz

Mercredi 6 février, le Reinische Philharmonie Koblenz, sous la direction de Daniel Raiskin et avec Enrico Pace au piano, se produira au Temple du Bas. Au programme de ce concert, des œuvres de Haydn, Brahms et Beethoven dont l'ouverture de Coriolan ainsi que le 3^e concerto, qu'on dit le plus beau de tous. L'histoire de cette composition a mal commencé: à sa création en 1803, l'orchestre était de si mauvaise humeur qu'un des amis de Beethoven dut faire apporter des victuailles et du vin pour le calmer. Beethoven n'avait pas eu le temps de terminer la partie soliste, qu'il joua fort mal. L'œuvre passa donc pratiquement inaperçue! La représentation sera précédée d'un concert commenté pour les enfants à 18h.

Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, mercredi 6 février, 20h. Prix: Fr. 40.- à Fr. 20.-, selon la catégorie. Réduction pour les membres

SocMus, Fr. 10.- (sur billets catégorie A), autres (Collégiale, ESN, l'Express, étudiants, AVS, AI), Fr. 5.-. Concert pour les enfants: Fr. 2.-, enfants, Fr. 5.-, adultes. Prélodation au Théâtre du passage.

Les concerts de Camille



Pour la dernière représentation de cette saison, les concerts de Camille recevront le Schweizer Klaviertrio. Les musiciens seront accompagnés de l'artiste Paul Neubauer. En tournée suisse durant cette période, il tient à cœur au trio (dont un tiers est neuchâtelois!) de faire profiter le public de sa collaboration avec un des plus fabuleux

artistes américains de ces derniers vingt ans. Au programme figureront le trio en Do majeur KV 548 de Mozart ainsi que le majestueux quatuor en do mineur de Brahms. La représentation sera précédée d'un concert gratuit pour les enfants.

Bibliothèque des Pasteurs, escaliers de la Collégiale 3, jeudi 7 février à 20h (concert des enfants à 18h). Renseignements et réservations: www.lesconcertsdecamille.ch ou au 079 379 53 69. Prix: Fr. 25.-, étudiants Fr. 10.-, gratuit jusqu'à 18 ans.

Conférence

Dans le cadre de l'Université du 3^e âge, Michel Schlup, ancien directeur de la Bibliothèque publique et universitaire, donnera mardi 12 février, une conférence sur le thème «Rousseau à Môtiers (1762-1765): un séjour embelli par les amitiés». Lors de son séjour à Môtiers, Rousseau, devenu célèbre après la publication de ses maître-livres

– *La Nouvelle Héloïse, Emile, Du Contrat social* – est assailli de curieux qu'il accueille souvent fraîchement. Il accepte toutefois de se lier avec quelques savants qui l'initient à la botanique, sa nouvelle passion, dont le médecin Jean-Antoine d'Ivernois et le naturaliste Abraham Gagnebin de La Ferrière; mais il se rapproche surtout de quelques personnalités, hors du commun, dont il apprécie apparemment l'indépendance d'esprit. Dans cette conférence, Michel Schlup tentera de faire revivre ces amitiés dont certaines ont été essentielles dans la vie de Rousseau.

Université, aula des Jeunes-Rives, faculté des lettres, espace Louis-Agassiz 1, mardi 12 février, de 16h15 à 18h. Prix pour les non-membres: Fr. 6.-.

 **Le premier Salon de vins naturels en Suisse se tient ce week-end à Neuchâtel**

A la découverte de nouvelles saveurs

Le Péristyle de l'Hôtel de Ville accueille du 8 au 10 février le premier Salon de vins naturels en Suisse, «Vinivivi». Organisé par V Concept au Landeron, il rassemblera des producteurs français, italiens, espagnols et suisses. Ces passionnés proposeront des dégustations d'une grande diversité. Une occasion de découvrir des cépages rares, méconnus et anciens.

Pas moins de 35 exposants venus de Suisse, de France, d'Italie et d'Espagne feront déguster leurs spécialités bio aux visiteurs. Chacun d'eux disposera d'un stand au cœur du Péristyle. Deux producteurs neuchâtelois seront même de la partie, à savoir Jean-Michel Henrioud d'Auvernier et Christian Rossel d'Hauterive.

Produits bio

Cette première édition du Salon de vins naturels, organisé en première suisse, a pour objectif de faire connaître une démarche, qui séduit toujours plus de monde. Le vin bio, dit «vin naturel» est un produit issu d'une agri-



La première édition du Salon de vins naturels s'ouvrira vendredi 8 février au Péristyle de l'Hôtel de Ville. • Photo: sp

culture biologique, sans pesticides, ni autres produits de synthèse. «Les vendanges sont manuelles et lors de la vinification le vigneron s'efforce de garder le caractère vivant du vin», précise l'organisateur dans son dossier de presse.

Ces vins «vivants» manquent encore de visibilité. Souvent hors du

système AOC, ils sont accessibles qu'à un public restreint de connaisseurs. Ce Salon vise à les faire connaître à un public plus large, des amateurs aux passionnés.

Echanges

La manifestation s'accompagne d'un espace de forums d'échanges, qui se tiendra dans une salle du Bistrot du Concert. Pendant toute la durée du Salon, les visiteurs auront la possibilité de s'y rendre pour discuter avec des personnalités du monde du vin naturel. Les organisateurs conseillent de s'inscrire, les places étant limitées. Renseignements et inscriptions vendredi 8 février dès 17 heures auprès du stand d'information dans la salle du Péristyle. (ak)

Salon de vins naturels ViniVivi: du 8 au 10 février au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Vendredi de 17 à 21 heures, samedi de 11 à 20 heures et dimanche de 11 à 17 heures. Entrée 10 francs (verre de dégustation inclus). Renseignements sur www.vinivivi.ch.

† Vano

Aladdin et la lampe merveilleuse
Le compagnon de voyage
Ali Baba et les 40 voleurs
L'attrape-nigauds
La boîte magique
Carnaval
Sixtus
Le mystère de Joseph Noon
Cashinahua
Sire Halewyn
Nativité
Spectacle petit ou la palpitante
épopée d'un univers raccourci
Plus haut que la mer
Mythos, mondes premiers
Exils
Le déséquilibre du patineur
Achterloo
Trois gouttes d'histoire
Le retable de Don Cristobal
Etat des lieux
Ménagerie fine
Faust-collage
Bellio et la fumée
Igor Hagard
Ma voix est celle du peuple
des inertes
Spectacle pyrotechnique
pour marionnettes
Archibald: lapinus erectus sapiens
Le cuisinier, l'ange et la muette
La vouivre
A dos d'éléphant
Malinche circus, un rêve mexicain
Une saison dans la vallée
des Moumines
La populace villageoise
tremble d'effroi
L'île au trésor
J'irai par 4 chemins
La mécanique du sel
Le Indes noires
.....

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller



27.-

*Textes et dessins de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

Croque-Rivages

Dadou Gête revient pour la troisième fois aux Editions Messeiller pour titiller nos papilles! Après nous avoir fait découvrir les délices de la cuisine provençale et quelques bonnes tables du Pays neuchâtelois, elle nous offre une promenade gourmande autour du lac de Neuchâtel. De la rive nord à la rive sud, elle décrit des sites pleins de charme qu'elle illustre délicatement à la plume ou à l'aquarelle. Vous sont offertes sept recettes originales de restaurateurs rencontrés lors de ces balades. L'occasion de déguster les bords du lac tant avec les yeux qu'avec le palais.

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Croque-Rivages»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

 **Neuchâtel. Mille ans, mille natures**

L'amélanchier

Blaise
Mulhauser



A l'automne 2010 sortait de presse l'ouvrage *Neuchâtel 1011-2011. Mille ans – mille questions – mille et une réponses* rédigé par Jean-Pierre Jelmini. D'emblée, je fus séduit tant par la forme que par le contenu du livre. Hélas, comme l'auteur le présentait, je tombai rapidement «sur l'article oublié, négligé ou sacrifié à l'objectif symbolique et obligé des mille et une rubriques retenues pour faire écho à la fête qui s'annonce». Je fus de ces lecteurs aussi frustrés que conquis. Pourquoi n'avait-il pas consacré de textes à la nature? Était-ce une invitation déguisée à un biologiste pour lui emboîter le pas? Lorsque je lui parlai de mon intention de réaliser un livre de même tenue que le sien, mais sur l'histoire naturelle et les richesses vivantes de la commune, il en fut très heureux et m'encouragea en rigolant: «deux ans, il te faudra deux ans pour rédiger mille articles.»



L'amélanchier est une Rosacée qui fleurit entre mi-avril et mi-mai. Ses fleurs se reconnaissent facilement grâce à ses cinq pétales blancs très étroits et ses petites feuilles dont la face inférieure est cotonneuse. • Photo: B. Mulhauser, Les Cadolles 30 avril 2010

J'étais donc prévenu... L'entreprise était loin d'être raisonnable!

Les mille articles sont désormais écrits. Différents spécialistes doivent encore les relire, puis il s'agira de composer la mise en page en y insérant des centaines de photographies.

Neuchâtel. Mille ans – mille natures ne sera imprimé qu'en octobre 2013. Cette nouvelle rubrique donne quelques éclairages ponctuels sur l'incroyable diversité de la flore et de la faune de notre ville et sur les liens que l'homme a tissés durant mille ans avec elle.

Petite mise en bouche

«Ke krèt-ü sü l'Krè Tàkunè?» Au moins depuis le XVII^e et sans doute jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la tradition voulait qu'à l'étranger, les Neuchâtelois soient reconnus de leurs compatriotes en répondant, en patois, à cette question: «Qu'est-ce qui croît sur le Crêt Taconet?» Si la réponse était: «Dè berlète!», l'homme donnait la preuve qu'il était bien de Neuchâtel, car il savait que les seuls fruits qui poussent dans ce lieu étaient les berlettes, les drupes de l'amélanchier. Une grande partie de ce crêt, signalé Crêt Tacunier sur un plan de 1686, a été rasé entre 1879 et 1882 pour agrandir le quartier de la gare. La devinette a disparu avec le patois et les derniers buissons d'amélanchier de la colline.

*Blaise Mulhauser
Jardin botanique et Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel*

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, samedi 9 février, 22h30 (portes 21h45), Scred Connexion (FR), rap. Prix: Fr. 30.-, after party dès minuit Fr. 10.-. Location Petzi.

Bar King, jeudi 7 février, 21h, Verduras DJ. Vendredi 8 février, 21h30, Mark Kelly (UK/CH) & Micha Sportelli (CH).

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.
Fermeture exceptionnelle samedi 9 février, dès 17h30 (sortie de l'eau à 17h) en raison d'un match de water-polo.

Amis-Gymnastes Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot (matchs amicaux)

Vendredi 8 février à 20h15, FC Courtételle – FC La Chaux-de-Fonds
Samedi 9 février à 11h30, FC Serrières – FC Moutier, 1^{re} ligue
A 14h, Xamax M14 – FC Bienne
A 16h, Xamax M13 – Team Jura
A 18h30, ASI Audax Friül II – FC St-Blaise
Mercredi 13 février à 20h15, FC Espagnol – USGC

Stade de la Maladière (matchs amicaux sauf le match du FC Bienne du 9 février)

Vendredi 8 février à 20h30, Xamax

1912 – FC Renens
Samedi 9 février à 11h, Xamax M18 – FC Corcelles-Cormondrèche
A 17h45, FC Bienne – FC Wil, Super League
Mardi 12 février à 20h, Xamax M17 – FC Corcelles-Cormondrèche
Mercredi 13 février à 20h, Xamax M18 – Ependes Arquon-Ciel

Basketball Halle de sport de la Riveraine

Mercredi 6 février à 19h30, Union Neuchâtel Basket – BBC Monthey, LNA

Maladière, halle A, salle N° 2

Mercredi 6 février à 20h30, Eagles Basket – Val-de-Ruz, 2^e ligue

Handball Halle de sport de la Riveraine

Samedi 9 février à 9h30, HBC Neuchâtel – HBC Vallée-de-Joux, H4
A 11h, HBC Neuchâtel – HBC La Chaux-de-Fonds 1, D2
A 12h30, HBC Neuchâtel – US Yverdon, M19F

Volleyball

Maladière, halle B, salle 4
Samedi 9 février à 14h, NUC IV – FSG Savagnier, F2

Patinoires du Littoral (du 6 au 10 février)

Piste principale

me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15, hockey libre.

je: 9h-11h45/13h45-15h45, public.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h, public.

sa: 13h45-16h30 public.
di: 13h45-16h30 public.

Halle couverte

me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
sa: 13h45-16h public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h, public, 12h-13h30, hockey libre.



La ville répond au développement économique et démographique du secteur de Pierre-à-Bot

Améliorer l'accès et renforcer la sécurité

C'est sans aucune opposition que le Conseil général a adopté lundi soir les trois crédits qui lui étaient soumis. Deux d'entre eux portaient sur l'entretien pour 2013 des routes et du réseau de distribution d'eau de la ville. Le troisième avait trait à la construction de deux giratoires sur la route de Pierre-à-Bot, destinés à faire face au développement économique et démographique du quartier nord de Neuchâtel. Au total, les élus ont accepté d'investir quelque 5 millions de francs, non sans, au préalable, avoir obtenu du conseiller communal Pascal Sandoz, en charge notamment de la sécurité, des infrastructures et des énergies, les réponses à leurs questions.

L'implantation de l'entreprise horlogère Panerai, avec près de 280 emplois attendus à l'été 2013, ainsi que le développement du quartier des Acacias nécessitent de repenser l'accessibilité, respectivement de renforcer la sécurité du lieu. Pour répondre à cette nouvelle dynamique, le Conseil communal propose la réalisation de deux giratoires, au carrefour «Puits-Godet –

Pierre-à-Bot», ainsi qu'à l'intersection de la zone industrielle avec Pierre-à-Bot. En l'état, ce sont quelque 1'100 véhicules par jour qui transitent par ce tronçon. Celui-ci est non seulement proche de la saturation, mais il enregistre également les accidents les plus graves. Une sécurisation accrue s'impose donc, selon Pascal Sandoz, faisant notamment réponse aux questions du groupe PLR.

Lequel groupe, par la voix de Mirko Kipfer, s'interrogeait sur la pertinence de réaliser deux giratoires, faisant valoir que l'abandon d'un rond-point permettrait du même coup à la ville d'économiser la moitié du crédit sollicité, qui se monte à un million de francs. Précisons que l'entreprise Panerai participera, à hauteur de 100'000 francs, à la construction du giratoire supérieur. Pascal Sandoz a expliqué que le choix avait été pris après étude. Selon le bureau mandaté, le trafic automobile pourrait croître de 30, voire de 40% d'ici à 2020.

Catherine Loetscher Schneider, porte-parole du groupe PopVertsSol, a elle demandé si un plan de mobilité avait été prévu par l'entreprise horlogère. Pascal Sandoz a répondu que la

société travaille actuellement à mettre en place pareil plan.

Dans le souci d'améliorer la desserte par les transports publics, le Conseil communal envisage en outre de prolonger le parcours actuel de la ligne 9b jusqu'au carrefour des Trois-Chênes, tout en prévoyant un nouvel arrêt à la descente. Cette réalisation est envisagée pour 2014, compte tenu notamment des délais nécessaires à l'instauration de nouvelles dessertes à l'horaire. Dans l'immédiat, toutefois, le quartier des Acacias restera desservi par Denis-de-Rougemont, via la ligne 9 actuelle.

Enfin, et toujours dans un souci de renforcer la sécurité, le crédit sollicité prévoit encore la construction d'un trottoir au nord de la route de Pierre-à-Bot, ainsi que la mise en place d'îlots centraux pour les traversées piétonnes. Une piste cyclable sera encore aménagée dans le sens de la montée.

Quatre millions de francs. C'est le montant des deux autres arrêtés adoptés par le Conseil général nécessaires à l'entretien pour 2013 des routes et du réseau de distribution d'eau de la ville. Les groupes n'ont pas remis en ques-

tion le bien-fondé de ces investissements. Le groupe socialiste, par la voix de Grégoire Oguey, a toutefois voulu savoir si la commission des énergies et des eaux avait été consultée. Pascal Sandoz a répondu par la négative, expliquant qu'en la circonstance, il s'agissait de la poursuite des travaux destinés à assainir le domaine public. (ssp)



Et les Cadolles?

Si le groupe PLR s'est réjoui des aménagements en vue de renforcer la sécurité dans le secteur de Pierre-à-Bot (lire ci-dessus), il a toutefois regretté que rien de tel ne soit prévu pour les Cadolles, le giratoire et les traversées piétonnes avoisinantes.

Dans un postulat, le groupe PLR demande donc au Conseil communal «d'effectuer sans tarder une étude de la situation afin de corriger les problèmes qui seront identifiés». Il estime en effet que cet endroit est à l'origine de très nombreuses situations dangereuses, tant pour les piétons que pour les automobilistes.

Le Conseil général a adopté à l'unanimité une résolution interpartis pour le maintien de la liaison TGV Berne-Neuchâtel-Pontarlier-Paris.



Les groupes du Conseil général ont exprimé

Soutien unar

Le Conseil général a adopté à l'unanimité une résolution interpartis concernant le TGV Berne-Neuchâtel-Pontarlier-Paris. Par cette résolution, les groupes expriment leur soutien indéfectible au maintien de cette liaison internationale. Ils souhaitent que tous les acteurs des milieux concernés se mobilisent pour prendre toute mesure utile dans ce sens. Le Conseil communal approuve la démarche.

«Battons-nous! Nous lançons un appel général pour que notre région ne soit pas délaissée», a déclaré Alexandre Brodard pour le groupe PLR. Faute de rentabilité, le directeur de Lyria a émis le souhait de supprimer la ligne Berne-Paris, via Neuchâtel dès le prochain changement d'horaire, à savoir pour décembre 2013. «Outre l'aspect



Dans l'immédiat, le quartier des Acacias restera desservi par Denis-de-Rougemont, via la ligne 9 actuelle.

primé un large soutien à la liaison TGV, qui relie Berne à Paris, via Neuchâtel

anime à la liaison TGV

économique, il s'agit d'une liaison matérielle vers un patrimoine immatériel. La Ville possède des ateliers pour artistes à Paris. C'est le tissu économique, culturel et social de toute une région qui est en jeu», a détaillé Mathieu Béguelin, porte-parole du groupe socialiste.

Succès colossal pour la pétition

«La menace est lourde de conséquences. En clair, la suppression de cette ligne nous coupe d'un réseau», a indiqué Thomas Facchinetti, suppléant de la Direction des transports. La Ville et l'Etat de Neuchâtel ont lancé à mi-décembre une pétition en faveur du maintien d'un TGV assurant un aller-retour par jour entre Berne et Paris. Les autorités ont récolté environ 12'000 signatu-

res: un succès colossal. Du côté de la France, une démarche analogue a été entreprise, qui a permis de réunir plus de 6'000 signatures. «Nous saluons ce projet de résolution, qui renforce la position de la Ville de Neuchâtel», a conclu Thomas Facchinetti. Il est encore possible de signer la pétition pour le maintien de la liaison TGV Berne-Neuchâtel-Pontarlier-Paris sur www.TGV-oui.ch.

Deux motions refusées

Les membres du Conseil général ont par ailleurs refusé deux motions. La première, signée par Hélène Dederix-Silberstein du groupe PopVertsSol, demandait au Conseil communal d'étudier la possibilité d'améliorer la rémunération du travail des membres du Parlement. «Ce n'est pas au

Conseil communal de son prononcer sur le sujet», a réagit le PLR Blaise Péquignot. Le porte-parole du groupe socialiste, Jonathan Gretillat, a déploré cette demande. «Il serait bien plus utile de renforcer les outils à disposition des miliciens que nous sommes», a-t-il relevé. Pour l'exécutif, il convient de se pencher sur la valorisation de la fonction. «Le Conseil communal est prêt à participer à la réflexion. Toutefois, la fonction d' élu ne doit pas devenir une profession rétribuée par un salaire», a insisté Pascal Sandoz, président de la Ville de Neuchâtel. La deuxième motion, émanant du groupe socialiste, visait à «étudier les voies et moyens d'installer un kiosque à musique en lieu et place de la fontaine sise au sud du Collège latin». Le Conseil général n'en a pas voulu! (ak)

Diminution de commissaires

Le Conseil général a accepté trois propositions de modification du Règlement général de la commune dans le but de diminuer le nombre de membres dans les commissions des ports et rives, du plan d'aménagement communal et des énergies. Cette mesure, déjà discutée à plusieurs reprises, vise à améliorer le travail des commissaires et à réduire le taux d'absentéisme. Pour sa part, le Conseil communal souhaite la plus grande efficacité de travail au sein des commissions. Comme les groupes ont déjà nommé leurs représentants en début de législature, cette mesure n'entrera en vigueur qu'à partir de la prochaine période administrative. Les membres des trois commissions en question passeront ainsi de 15 à 9. (ak)



Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR

Carrefour des Cadolles : sécurité de tous les usagers à revoir

Joël Zimmerli : Que ce soit avec l'installation de nouvelles entreprises, le succès grandissant de la déchetterie et bientôt l'arrivée de nouveaux habitants dans le quartier des Cadolles, le secteur nord de la Ville de Neuchâtel connaît et va connaître une forte évolution.

Ce fort développement économique et démographique qui réjouit naturellement le groupe PLR va toutefois s'accompagner d'une importante augmentation de trafic.

C'est pourquoi dans le prolongement du rapport traitant de la construction de deux giratoires à Pierre-à-Bot, nous demandons qu'une étude soit menée rapidement afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers du carrefour des Cadolles.

Il apparaît en effet qu'à cet endroit, la vitesse excessive de nombreux automobilistes, principalement



Le groupe PopVertsSol est satisfait de l'intérêt porté par le Conseil communal au développement culturel des Caves du Palais.

dans le sens descendant, est à l'origine de situations très dangereuses que ce soit pour les piétons ou les automobilistes.

Habitants et parents d'enfants fréquentant l'école Montessori se plaignent à juste titre que les franchissements

des passages piétons au nord du giratoire ainsi que ceux situés sur la rue du Verger-Rond sont aujourd'hui extrêmement périlleux. Il en est de même de l'entrée dans le giratoire pour les véhicules venant du Verger Rond.

La vitesse excessive des automobilistes, principalement dans le sens nord-sud, est rendue possible par le fait que ce giratoire peut trop facilement être franchi sans le moindre ralentissement. La présence à une très faible distance de deux passages piétons au nord du giratoire n'est peut-être pas étrangère à l'agacement de certains automobilistes à l'encontre des piétons.

Une fois encore, le PLR se réjouit des développements économique et démographique de ce secteur important de notre Ville. Ces développements ne doivent toutefois pas se faire au détriment de la sécurité des piétons et des usagers de la route.

Nous demandons donc qu'une étude de la situation soit effectuée sans tarder afin de corriger les problèmes de sécurité qui seront identifiés.

PopVertsSol

Hélène Dederix-Silberstein : De quoi parle-t-on au Conseil général ? On ne parle pas de la CCT21 (question d'actualité ?). On ne parlera pas non plus des conditions de travail des membres du législatif (Motion 12-307). C'est de fait fort délicat de savoir comment parler. En ce jour, je me demande même ce que je pourrais

écrire tellement ces silences nous pèsent. On est cependant satisfait de l'intérêt porté par le Conseil communal au développement culturel des Caves du Palais et de sa volonté de lancer un appel d'offre pour aménager ces locaux.

Groupe Socialiste

Patrice de Montmollin :

Depuis plus de 30 ans, le centre-ville et sa zone piétonne suscitent des débats, signe que son dynamisme et son attractivité ne laissent personne indifférent. On déplore ici et là que rien ne se fasse pour l'animer, qu'il y a de moins en moins de places de parking et que les chalandes la désertent au profit de centres commerciaux périphériques...

D'autre part, la scène musicale régionale est vivante

et créative, et mériterait de pouvoir se présenter davantage encore à ses différents publics.

Or, que peut-on constater ? Lorsqu'une manifestation gratuite, ouverte à toutes et à tous, a lieu dans l'espace public – pensons seulement au Busker's Festival, chaque été, et souvenons-nous aussi des trois jours de concerts dans le cadre du Millénaire –, la population de Ville et de ses alentours aime déambuler et se rencontrer dans notre zone piétonne en écoutant de la musique.

Pourquoi dès lors, à l'image des concerts du Millénaire, ne pas organiser chaque année, sur un week-end, un événement musical gratuit, ouvert à la population, qui associerait des artistes de la région et les commerçants du centre-ville ? Concilier, réconcilier mêmes activités commerciales et activités artistiques : c'est à nos yeux l'un des moyens à mettre en œuvre pour (re)donner vie au centre-ville. C'est dans ce sens que notre groupe demande au Conseil communal d'étudier la possibilité et la faisabilité d'un tel événement. Imaginons la population, venue écouter des concerts, découvrant dans les rues les offres des commerçants...

L'attractivité du centre-ville ne tombera pas du ciel ni ne se décrètera. Son dynamisme lui sera imprimé par chacun d'entre nous, politiques comme citoyen-ne-s, commerçants comme consommateurs, artistes comme public !



Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Fabio Bongiovanni (PLR), président

Y compris le président, 36 membres sont présents : M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Nicole Baur (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (Soc), Julien Bingeli (PopVertsSol), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Valérie Cousin (PopVertsSol), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Greillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Marc Treboux (Soc), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés : M^{mes} et MM. Nicolas de Pury (PopVertsSol), Martine Docourt Ducommun (Soc), Olivier Forel (PopVertsSol), Baptiste Hurni (Soc), Julien Spacio (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz (PLR), président, M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Thomas Facchinetti (Soc), conseillers communaux.

Excusés : M. Olivier Ami (Soc), vice-président et M. Alain Ribaux (PLR).

A propos...



Bel esprit!

La fin de la période des «soldes» est proche et le monde ne tourne pas rond. Après les investigations relatives au dopage, les montants des paris truqués dans le monde du ballon rond tirent vers le haut et font, eux, à nouveau la «Une». Et la Suisse se trouve sur le podium européen des matches truqués. Tout augmente: 26 matches en 2009, 41 aujourd'hui... L'enquête menée par Europol concerne plus de 400 personnes dans le monde du «sport» et impliquées de façon directe ou indirecte. L'inimaginable redevient réalité.

Les mesures prises pour lutter contre ce fléau planétaire se révèlent manifestement insuffisantes. Mais tient-on véritablement à mettre fin à ce système pourri? La Maladière a souffert d'autres maux, mais les médecins de la nouvelle équipe gardent l'espoir d'une jeunesse saine. Celle qui ne joue pas pour gagner ou pour perdre, mais qui joue pour savoir si elle va gagner ou si elle va perdre...

Rémy Voirol

Ateliers du mercredi

L'Atelier des musées vous propose de découvrir les passionnants rendez-vous pour *ethnologues en herbe* de 7 à 10 ans:

MiniMen

Mercredi 13 février, de 14 à 16 heures
T'as de beaux yeux, tu sais?

A l'approche de la Saint-Valentin, venez faire le tour du monde des rituels amoureux!

Mercredi 27 mars, de 14 à 16 heures
Poisson d'avril!

Pourquoi toutes les blagues sont-elles autorisées le 1^{er} avril? Chaque société a des moments où ce qui est interdit devient permis... Venez le découvrir avec nous!

Renseignements et inscriptions:
Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch



La Ville officielle

Votation communale

Arrêté de convocation des électrices et des électeurs

relatif à la votation communale concernant une demande de crédit relative à l'aménagement de la place Numa-Droz

le dimanche 3 mars 2013
(Du 19 décembre 2012)

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel,

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil général, du 5 novembre 2012, concernant une demande de crédit relative à l'aménagement de la place Numa-Droz;

vu l'arrêté du Conseil communal, du 19 décembre 2012, relatif à l'aboutissement du référendum concernant une demande de crédit relative à l'aménagement de la place Numa-Droz;

sur la proposition de son président,

arrête:

Article premier. – La votation communale relative à l'arrêté du Conseil général, du 5 novembre 2012, concernant une demande de crédit pour l'aménagement de la place Numa-Droz est fixée au **dimanche 3 mars 2013**.

Art. 2. – Le scrutin sera ouvert le **dimanche 3 mars 2013** au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, **de 10 à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et les électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Art. 3. – Les électrices et les électeurs peuvent également voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si

les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir en cas d'envoi postal.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'administration communale **le dimanche 3 mars 2013, à 10 heures, au plus tard.**

Art. 4. – Les dispositions prévues par la législation cantonale concernant le vote électronique sont applicables à la présente votation.

Art. 5. – S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche 3 mars 2013, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Art. 6. – Les bureaux électoral et de dépouillement sont les mêmes que ceux désignés par le Conseil communal pour la votation fédérale et leur composition sera publiée dans la Feuille officielle.

Art. 7. – Sont électrices et électeurs en matière communale, s'ils sont âgés de 18 ans révolus:

- les Suissesses et les Suisses domiciliés dans la commune;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger qui sont inscrits dans le registre électoral de la commune en vertu de la législation fédérale;
- les étrangères et les étrangers ainsi que les apatrides domiciliés dans la commune qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement en vertu de la législation fédérale et qui ont leur domicile dans le canton depuis au moins un an.

Art. 8. – En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électrices et les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20, jusqu'au jeudi 28 février 2013, à 17 heures.

Art. 9. – Les électrices et les électeurs sont priés de se référer au fascicule d'explications relatif aux modalités du scrutin envoyé avec le matériel de vote.

Neuchâtel, le 19 décembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise, section du littoral, vous informe qu'il reste des places dans les cours suivants:

Méthode Feldenkrais

Par Heidi Borel
Lundi 11, 25 mars, 15, 22, 29 avril à 20h15

Motifs bibliques dans l'œuvre de E. Dürrenmatt

Par Pierre Bühler
Jeudi 14 mars à 18 heures

Légumes et fruits: 5 x par jour, oui mais comment?

Par Florence Authier
Jeudi 14 mars à 19h30

Littérature et religion: l'œuvre de Sylvie Germain

Par Pierre Bühler
Jeudi 21 mars à 19h30

L'Empire romain chrétien: la naissance d'une nouvelle culture

Par M. Pascal Haemmerli
Lundi 15, 22, 29 avril, 6, 13 mai à 18h15

Introduction à l'ikebana, art floral japonais

Par M^{me} Nicole Béguin-Beffa
Jeudi 18, 25 avril, 2, 16, 23 mai à 19h30

Aspect de l'histoire de la Suisse des origines à nos jours

Par M. Laurent de Weck
Jeudi 18, 25 avril, 2, 16 mai à 18h15

Balade géologique à Hauterive

Par M^{me} Bénédicte Rousset
Mercredi 24 avril à 9h00

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat de l'UPN jeudi de 14 à 17 heures et lundi de 9 à 12 heures au 032 725 50 40 (répondeur) ou par courriel: upn-littoral@rpn.ch ou sur le site <http://upn.cpln.ch>

La chronique multimédia de...

A Buchs chez ABC



ABC Software, l'un des plus gros distributeurs suisses, nous a conviés à Buchs, en campagne st-galloise, pour découvrir les sorties du premier trimestre 2013. Nous avons pu mettre nos petits doigts dodus sur des versions quasiment définitives de jeux Capcom et Electronic Arts. Voici nos premières réactions, à chaud, dans le train du retour.

Figurez-vous qu'il faut trois heures et demie pour aller à Buchs, ce qui nous a laissé bien assez de temps pour débattre de nos impressions respectives. *Sim City* nous aura sans doute le plus enthousiasmés. Le bestiau s'est prêté à notre inexpérience avec une grande souplesse. Son interface étonnamment épurée est extrêmement bien pensée. Niels résumera brillamment la situation ainsi: «C'est un peu comme vivre dans un tableau Excel». En effet, des filtres, permettant d'afficher toutes sortes d'informations utiles à un bon maire en herbe, peuvent être affichés à tout moment. Pour ne rien gâcher, le jeu est agréablement emballé par des



graphismes chatoyants et soutenus par une musique relaxante.

Au chapitre des bonnes nouvelles, se trouve *Naruto Shippuden Ultimate*

Ninja Storm 3 (santé!). Le manga fétiche des adolescents se fait plus impressionnant que jamais dans cette adaptation vidéoludique. Cyber Connect,

studio à l'origine de la série, maîtrise toujours avec autant de brio le cell shading (technique d'application en 3D d'un rendu de bande dessinée). Le jeu en est presque plus impressionnant que son modèle. Les fans seront ravis d'utiliser plus de 70 personnages pour s'affronter en ligne ou canapé.

Si le jeu de combat, inspiré des héros DC Comics, *Injustice* et le virage action de *Dead Space 3* nous ont parus intéressants, on ne peut pas en dire autant de *Lost Planet 3* qui se perd dans un cocktail sans saveur de cinématique interactives un peu molles et de gameplay brouillon déjà trop vu. Sachant qu'il est le seul présenté sans date de sortie, le temps restant sera peut-être utilisé à bonne escient pour une transformation.

A notre arrivée en gare de Neuchâtel, le bilan était plutôt positif. *Sim City* à lui seul suffit à compenser ce périlleux voyage dans les contrées lointaines de notre Suisse orientale. Nous étions tout sourire à l'idée de le retrouver début mars pour une critique dans les règles.

Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux sur le blog «Vivre le jeu» (<http://vivreljeu.blogspot.ch>). N'hésitez pas à nous laisser des commentaires ou nous faire part de vos remarques.

Niels Weber & Sandro Dall'Aglio

A travers l'histoire



Après avoir fait fortune aux Etats-Unis, Edouard Dubois revient finir ses jours à Neuchâtel. A sa mort, en 1888, il lègue 700'000 francs pour créer un asile de vieillards. Dans ce but, cette somme est utilisée pour racheter une maison de maître située aux Charmettes. Au milieu des vignes, la bâtisse est entourée d'une dépendance et d'une tour citerne. Par la suite, les bâtiments vont subir de nombreuses transformations et agrandissements. Le site accueille aujourd'hui le home médicalisé des Charmettes, ainsi que diverses associations et fondations. Carte postale éditée par J. Descombes, vers 1905, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

Enquête publique

Demande de Monsieur Jean-Marc Schläppy, d'un permis de construire pour l'installation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en toiture de l'immeuble 1, rue Léon-Berthoud, article 9446 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} février au 4 mars 2013.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée. Service des permis de construire

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant le crédit 2013 relatif à divers renouvellements dans le domaine de l'eau,
- concernant au programme d'entretien du domaine public 2013,
- concernant divers aménagements sur la route de Pierre-à-Bot,
- modifiant l'article 134 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010,
- modifiant l'article 135 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010,
- modifiant l'article 136 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 4 février 2013, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 20 mars 2013.

Neuchâtel, le 6 février 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, **Le chancelier,**
Pascal Sandoz **Rémy Voirol**

Les lundis des mots

Lundi 11 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire (place Numa-Droz 3): café littéraire, prose et poésie: Pierre Chappuis, *Muettes émergences* et Luc Wenger, *Dans les pas du temps*.

Présentation, lecture et discussion en présence des auteurs.

La Ville officielle

Les sportifs méritants de l'année 2012

Critères de sélection

Chaque année, les sportifs méritants de l'année sont fêtés par les Autorités de la Ville. La traditionnelle cérémonie de remise des médailles aura lieu mercredi 20 mars prochain. Les critères de sélection sont les suivants:

Mérites athlètes

- Avoir conquis, durant l'année, un titre de **champion** olympique – du monde – d'Europe ou de Suisse.
- Avoir occupé, durant l'année, une **place d'honneur** (2^e ou 3^e) lors de Jeux Olympiques, d'un championnat du Monde, d'un championnat d'Europe ou du championnat Suisse.
- Avoir remporté, durant l'année, une **compétition nationale** officielle (par exemple, la Coupe Suisse).
- Avoir remporté, durant l'année, une **compétition internationale** officielle (par exemple, une Coupe du Monde ou d'Europe) ou être monté sur le podium (2^e ou 3^e place).

La sélection des candidats par les critères A à D se fait sur la base des classements officiels des compétitions correspondantes.

Pour les catégories ci-dessous, un comité statue sur les candidats.

Mérite athlète d'honneur

Athlète neuchâtelois ou suisse ayant eu une carrière exceptionnelle sur le plan international.

Mérite dirigeant ou entraîneur

Fin de mandat après plus de 10 ans de sociétariat ou ayant eu une activité déterminante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport.

Mérite dirigeant d'honneur

Personnalité neuchâteloise ou suisse ayant eu une activité marquante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport sur le plan international.

Mérite «coup de cœur»

Personnalité, groupe, club ou institution ayant contribué au développement du sport, ayant œuvré dans le soutien d'une action spécifique ou à long terme. Comme son nom l'indique ce prix est attribué en fonction de critères pas forcément rationnels mais aussi émotionnels.

Pour les mérites «Dirigeant ou entraîneur», «Dirigeant d'honneur» et «Coup de cœur», le comité statue sur la base de propositions externes ou par rapport à l'actualité de l'année. Aucune obligation n'est donnée d'attribuer chaque année un mérite dans ces catégories. C'est le Conseil communal qui se déterminera en dernier lieu sur les nominations.

Les personnes qui remplissent les critères ci-dessus peuvent s'annoncer auprès de M^{me} Vanessa Chraibi au 032 717 77 98.



Davidane Lebet et Isabelle Quinche ont remporté en 2012 un mérite sportif de la Ville de Neuchâtel pour leur titre 2011 de championnes suisses masters. • Photo: archives

Echos

■ Jeudi 31 janvier, le Conseil communal a été représenté par M. Pascal Sandoz, président, à l'inauguration et à la présentation de «l'Espace Rencontres» de la Croix-Bleue romande, à Neuchâtel.

■ M. Fabio Bongiovanni, président du Conseil général, a représenté les Autorités communales au concert de gala des Armourins, samedi 2 février au Temple du Bas.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Marlène et André Mermoud-Vidmer et Hélène et Nicolas Margueron-Bugnon, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage ainsi qu'à M^{mes} et MM. Madeleine et Bernhard Grob-Perrin et Hélène et Cyrille Schenk-Bessard, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage.

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les:

- **vendredi 22 février 2013**
- **vendredi 15 mars 2013**
- **vendredi 26 avril 2013**
- **vendredi 17 mai 2013**
- **vendredi 14 juin 2013**
- **vendredi 23 août 2013**
- **vendredi 20 septembre 2013**
- **vendredi 27 septembre 2013**
- **vendredi 25 octobre 2013**
- **vendredi 29 novembre 2013**
- **vendredi 13 décembre 2013**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

*Direction de l'urbanisme
et de l'environnement*

Exposition «Prenez place»

La Ville informe que l'exposition «Prenez place», montée au Péristyle de l'Hôtel de Ville pour informer la population sur l'aménagement de la place Numa-Droz, sera provisoirement démontée

**du jeudi soir 7 février
au lundi 11 février
et du jeudi soir 21 février
au samedi 23 février**

pour faire place à des manifestations prévues de longue date.

Direction des infrastructures

Programme cinéma pour la semaine du 6 au 12 février 2013

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

LINCOLN

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h, me, ve au lu 20h, sa/di 17h. VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h, je, ma 20h.
Acteurs: Daniel Day-Lewis, Joseph Gordon-Levitt, De Steven Spielberg.

SEVEN PSYCHOPATHS

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Colin Farrell, Woody Harrelson, De Martin McDonagh.

MORE THAN HONEY

10^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF di 10h45.
De Markus Imhoof.

APOLLO 2

HITCHCOCK

1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF je/ve, lu/ma 15h30, me/je, sa/di, ma 20h15, sa/di 18h15.
VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 18h15, ve, lu 20h15.
Acteurs: Anthony Hopkins, Scarlett Johansson, Jessica Biel, De Sacha Gervasi.

L'ODYSSÉE DE PI - 3D

8^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me, sa/di 15h30.
Acteurs: Gérard Depardieu, Saraj Sharma, De Ang Lee.

ZERO DARK THIRTY

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Apollo 3: sa/di 15h.
Acteurs: Joel Edgerton, Jessica Chastain, De Kathryn Bigelow.

MAX

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF di 10h45.
Acteurs: Mathilde Seigner, Joey Starr, De Stéphanie Murat.

APOLLO 3

ARBITRAGE

1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au lu 20h30, ve/sa 23h. VO angl s-t fr/all ma 20h30.
Acteurs: Richard Gere, Susan Sarandon, Tim Roth, De Nicholas Jarecki.

ALCESTE À BICYCLETTE

2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, me au ma 18h15.
Acteurs: Fabrice Luchini, Lambert Wilson, Maya Sansa, De Philippe Le Guay.

AVANTI

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF di 11h.
Acteurs: Hanna Schygulla, Nina Meurisse, Miou Miou, De Emmanuelle Antille.

ARCADES

DJANGO UNCHAINED

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au lu 20h15, je au ma 16h30. VO angl s-t fr/all je/ma 20h15.
Bio: VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Jamie Foxx, Leonardo DiCaprio, Samuel L. Jackson, De Quentin Tarantino.

LE MONDE DE NÉMO - 3D
4^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 14h15.
De Andrew Stanton.

LES MISÉRABLES

1^{er} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO angl s-t fr/all di 10h45.
Acteurs: Hugh Jackman, Russel Crowe, Anne Hathaway, De Tom Hooper.

BIO

AMITIÉS SINCÈRES

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au sa, lu/ma 16h, me au ma 20h30.
Acteurs: Gérard Lanvin, Jean-Hugues Anglade, Wladimir Yordanoff, De François Prévôt-Leygonie.

BLANCANIEVES

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
Sans dialogues, me au sa, lu/ma 18h15.
Acteurs: Maribel Verdú, Daniel Giménez Cacho, Angela Molina, De Pablo Berger.

RISE OF THE GUARDIANS - LES CINQ LÉGENDES - 3D

11^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 14h.
De Peter Ramsey.

DON QUICHOTTE

Représentation unique. Pour tous.
En direct du Bolchoï de Moscou.
Di 10.2 16h.

REX

GANGSTER SQUAD

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Sean Penn, Ryan Gosling, De Ruben Fleischer.

ERNEST ET CÉLESTINE

8^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 14h15.
De Stéphane Aubier.

SUGAR MAN - SEARCHING FOR SUGAR MAN

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO angl s-t fr/all me au ma 18h30.
Acteurs: Sixto Diaz Rodriguez, Stephen Segerman, Dennis Coffey, De Malik Bendjelloul.

STUDIO

THE SILVER LININGS PLAYBOOK - HAPPINESS THERAPY

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF je/ve, lu/ma 15h, me au ma 20h30, sa/di 17h45. VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h45.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Bradley Cooper, De David O. Russell.

PAS TRÈS NORMALES ACTIVITÉS

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, sa/di 15h30.
Acteurs: Norman Thavaud, Stéfi Celma, Rufus, De Maurice Barthélemy.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

MARINA ABRAMOVIC - THE ARTIST IS PRESENT
Me 13.2 20h. 16 ans sug. 16 ans.
De Matthew Akers et Jeff Dupre.

Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.
Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

CNP Adultes et Âge avancé, Consultation ambulatoire du Littoral (Verger-Rond 2), 032 722 12 21; lu-ve 8h-12h/14h-18h. Sa 8h-12h. En dehors de ces heures: Centre d'urgences psychiatriques, 032 755 15 15.

CNP-SAVC - Service pour les auteurs-e-s de violence conjugale, permanence téléphonique 7j/7 de 8h-20h, 032 886 80 08.

Associations de quartier

Chavannes-ACOCHA, M. Bernhard Muller, rue des Chavannes 16, tél. 032 725 56 80, bernhard@bernhard-muller.ch.

Coq-d'Inde (Coq Dingue), M. François Goetz, case postale 1614, tél. 032 724 47 76, tapis.rouge@bluewin.ch - http://coquingue.romandie.com.

Côte et environs, présidente, M^{me} Nathalie Gindrat, fbg de la Gare 3, tél. 032 721 26 17, nathalie.gindrat@gmail.com.

La Coudre-Chaumont-Monruz, président, M. Olivier Lavanchy, rue de la Dime 48, tél. 032 753 68 89, vins.lavanchy@bluewin.ch.

Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction: Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction: Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration: Stefano Iori, photographe

Secrétariat: Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch

Mise en page: Cathy Ecabert

Impression: Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage: 22'000 exemplaires

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes du dimanche 10 février

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: sa 9.2 à 18h, culte Parole & Musique «Embarqués», R. Tolck et R. Märki, orgue. Messe des Pêcheurs de Villerville, par G. Fauré et A. Messenger pour voix de femmes et orgue. Apéritif à l'issue de la célébration.

Ouest:

Serrières: culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h, messe en polonais.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage: Pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

L'instantané de Stefano Iori...



Publicité

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier

naef
la tradition immobilière

**CAVES DU PALAIS - NEUCHÂTEL
APPEL À PROJETS**



**Mise en location des caves
voûtées**

Dans le cadre de la réhabilitation des Caves du Palais à Neuchâtel, Naef Immobilier Neuchâtel SA met en location des surfaces dans le sous-sol de cet édifice du XVII^e siècle.

Les anciennes caves à vin voûtées en pierres naturelles offrent plusieurs espaces dans leur état originel. Après transformation, ces surfaces seront affectées à un usage culturel ou d'utilité publique.

En collaboration avec la Ville de Neuchâtel, un appel à projets est lancé. Les dossiers peuvent être obtenus auprès de Naef Immobilier Neuchâtel SA, Av. Ed.-Dubois 20, 2006 Neuchâtel, direction.ne@naef.ch.



Françoise de Dardel a fêté le 8 janvier dernier son 100^e anniversaire

« C'est notre mémoire »

La Ville de Neuchâtel compte plus de 33'000 habitants, d'après les chiffres du recensement annuel de la population. Au 31 décembre 2012, elle dénombrait 33'390 personnes. Parmi elles, la Neuchâteloise Françoise de Dardel, qui a fêté le 8 janvier ses 100 printemps. Portrait.

Assise dans son salon, Françoise de Dardel a fière allure. Vêtue d'une robe foncée et d'une jaquette abricot, elle affiche une mine réjouie. Plusieurs bouquets de fleurs, dont de nombreuses orchidées, embellissent la pièce. Dans le fauteuil voisin, sa fille cadette, Jacqueline de Dardel, 67 ans, veille au grain. Derrière elle, la fenêtre donne sur la baie de l'Evole. «Une belle vue, c'est une compagnie. Il se passe tant de choses dans cette baie. Parfois, des goélands volent au-dessus. Pas une seule mouette n'ose s'y aventurer lorsqu'ils sont là», explique Françoise de Dardel, centenaire.



La Neuchâteloise Françoise de Dardel a franchi le 8 janvier dernier le cap des 100 ans.

Une grande famille

Le 8 janvier dernier, Françoise de Dardel a franchi le cap des 100 ans. «Ça ne fait pas grand chose. On ne change pas beaucoup», constate la Neuchâteloise. Toute sa famille s'est

«Ça ne fait pas grand chose. On ne change pas beaucoup»

réunie le 23 décembre pour célébrer à la fois Noël et son 100^e anniversaire. Avec six enfants, 14 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants – plus encore un en route – la famille était au complet. «Ils étaient presque tous là! J'ai des petits-enfants qui habitent en Colombie, en Bretagne, à Bordeaux, à Grenoble ou encore en Ardèche», note Françoise de Dardel. La centenaire a reçu toutes sortes de plantes. «Ma mère adore les fleurs. Elle a été gâtée, elle a reçu neuf bouquets pour son anniversaire», relève sa fille Jacqueline. Plusieurs d'entre eux occupent encore le salon. «Celui-ci me vient du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel», indique la centenaire en pointant du doigt une gerbe de fleurs, ornée d'un ruban rouge et vert. Le matin du 8 janvier, le président de la Ville de Neuchâtel, accom-

pagné par le chancelier, est venu présenter ses félicitations à la jubilaire. Il a apporté un joli plat en étain, décoré d'un macaron aux armes de la Ville. Françoise de Dardel et ses enfants ont fortement applaudi le discours du président, Pascal Sandoz.

Une autre époque

«Je suis d'un autre âge. A l'époque, on se mariait jeune. C'est ce que j'ai fait. J'ai épousé mon mari avant mes 20 ans», précise-t-elle. Louis de Dardel, de treize ans son aîné, était ingénieur. Le couple et leurs trois premiers enfants ont habité à Delémont, jusqu'à ce que la guerre éclate. Une période heureuse, non sans difficulté, que Françoise de Dardel ne souhaite pas évoquer. La famille s'installe à Saint-Blaise, dans la maison où Louis de Dardel a passé son enfance. Trois autres enfants naîtront. Son mari a trouvé du travail dans différents endroits, notamment à Bâle et à Zurich, ce qui l'a éloigné de la maison pendant la semaine. Toute la famille était à nouveau réunie en fin de semaine: «Quel bonheur!».

«Mon mari est décédé alors que j'avais 50 ans», explique-t-elle. Il a alors fallu que Françoise de Dardel trouve une activité lucrative en s'occupant des autres. Comme elle était

très habile de ses mains et avait un grand sens créatif, l'occasion s'est présentée à elle de suivre une courte formation en ergothérapie au Centre psychiatrique de Cery, près de Lausanne. «Cette semaine a été très diversifiée et riche d'enseignements», souligne la jubilaire. Elle a ainsi pu créer un atelier d'ergothérapie à l'Hôpital psychiatrique de Préfargier. Elle y a travaillé une vingtaine d'années.

Une couturière hors pair

«Ma mère est une experte en couture», lâche Jacqueline de Dardel. Elle lui a confectionné des robes d'hiver et d'été, des manteaux, et ce depuis son plus jeune âge. «L'Ecole professionnelle dispensait un cours coupe et couture, que j'ai suivi», atteste sa mère. A l'âge de 70 ans, Françoise de Dardel s'est faite une nouvelle amie qui animait un atelier de tissage au village. C'est avec un immense plaisir qu'elle s'est mise au tissage en effectuant toutes sortes de travaux, avec notamment des tapis et des tissus de tous genres. Elle a même tissé les tapis de liturgie de la Collégiale de Neuchâtel.

Une foi inébranlable

«Je suis profondément croyante», déclare Françoise de Dardel. «Je

remets ma vie à Dieu et c'est en lui que je trouve les forces et la joie de vivre. Je lui dis toute ma reconnaissance pour ses innombrables bienfaits.» Et d'ajouter: «Je me porte bien. Je suis moins mobile, mais j'ai en somme toutes mes facultés.» La centenaire passe beaucoup de temps à lire. Elle apprécie également la «belle musique»: la musique classique. Françoise de Dardel vit actuellement en

«Nous sommes tous solidaires pour aider notre mère»

ville de Neuchâtel. Depuis la fenêtre de sa cuisine, elle peut voir la rue du Pommier 12, où elle est née. Elle est entourée par plusieurs de ses enfants. «Nous sommes tous solidaires pour aider notre mère», précise sa fille, Jacqueline. «Notre mère, c'est notre mémoire. On peut toujours essayer de revoir des albums de famille, mais quand on a notre mère qui nous raconte en direct, c'est encore mieux!»

Anne Kybourg